

## *Les enjeux d'aujourd'hui autour de la justice et de la paix*

*Dr Flaminia Giovanelli  
Sous-Secrétaire  
Conseil Pontifical « Justice et Paix »*

Si le Pape Jean XXIII, un an et demi après avoir annoncé l'ouverture du Concile, nous rappelle que "le christianisme rejoint la terre au ciel"<sup>1</sup> et si *Gaudium et Spes* nous dit que la vocation de l'Eglise, notre vocation, est celle de "scruter les signes des temps" (4,1), cela veut dire que c'est bien vers le haut qu'il faut regarder. Ce faisant, nous pouvons "discerner l'aspect de la terre et du ciel" (*Lc*, 12, 56).

J'ose, donc, synthétiser ainsi : l'enjeu principal se pose, aujourd'hui, à ce niveau, **dans les hauteurs, au ciel**. En effet, surtout dans notre monde occidental, le rapprochement, cette jonction de la terre au ciel, paraît avoir subi une fracture qui, par conséquent, a provoqué une fragmentation de l'être humain, en premier lieu, et du reste ensuite.

Dans mon exposé, je me propose alors d'identifier quelques enjeux majeurs qui sont, me semble-t-il, le résultat des fragmentations que présente le monde actuel. Un monde investi par la mondialisation où, à cause de ce phénomène, semblent s'accroître les aspirations contrastantes de l'humanité. D'une part, l'attraction vers la constitution d'une même « famille humaine » et, de l'autre, l'exaltation des différences par peur de l'homologation. Pour tenter de remédier à cette fragmentation, il faut travailler pour l'unité. Avant tout pour reconstituer la relation de l'homme avec Dieu.

### **I. L'enjeu anthropologique**

#### **1. *Le risque principal : la perte de liberté***

Si je fais référence au ciel en premier, à Dieu, ce n'est pas pour me dérober, pour trouver une

---

<sup>1</sup> Jean XXIII, Lettre encyclique *Mater et Magistra*, n°1.

échappatoire face au thème vaste et difficile qu'il m'a été demandé de traiter. Non, c'est que je suis convaincue que le risque principal de notre monde, de notre société aux traditions chrétiennes, est celui de tomber dans l'esclavage. "Là où Dieu disparaît, l'homme tombe dans l'esclavage d'idolâtries, comme l'ont montré, à notre époque, les régimes totalitaires et comme le montrent également diverses formes de nihilisme, qui rendent l'homme dépendant d'idoles, d'idolâtries qui le réduisent à l'état d'esclave"<sup>2</sup>. *Idoles* : un mot bien percutant que celui employé encore une fois l'été dernier par Benoît XVI ! Sur un tout autre front, d'ailleurs, même ceux pour lesquels l'existence humaine n'a d'autre horizon que celui de la technique - l'idéologie de la technologie dénoncée par *Caritas in Veritate*<sup>3</sup> - constatent le pouvoir anesthésiant des *mythes* de nos jours. Mythes individuels, tels que celui de la jeunesse, de l'identité sexuelle, du pouvoir, de la mode, de la psychothérapie, ou mythes collectifs, comme, par exemple, les nouvelles technologies, la croissance, le marché, la globalisation, la sécurité, la race<sup>4</sup>. Dans les deux visions contrastantes, c'est la liberté de l'homme, donc l'être humain en soi, qui est en jeu. Avec un jeu de mots, je pourrais dire que c'est l'homme en tant que personne humaine, qui est l'enjeu principal de notre temps.

## ***2. La question anthropologique, comme question sociale***

C'est donc avec raison que *Gaudium et Spes* consacre le premier chapitre de la première partie à l'homme, dont elle dessine les traits: "l'homme considéré dans son unité et sa totalité, l'homme, corps et âme, cœur et conscience, pensée et volonté"<sup>5</sup>.

Aujourd'hui, plus encore qu'à l'époque du Concile, il est important qu'il soit clair pour les chrétiens de quelle personne humaine ils parlent, c'est-à-dire d'un être créé par Dieu à son image, qui a reçu de Lui le don de la vie et sa propre vocation particulière. Mais il est tout aussi important

---

2 Benoît XVI, Audience générale, 15 juin 2011.

3 Benoît XVI, Lettre encyclique *Caritas in Veritate*, n.70.

4 cfr. Galimberti, U., *I miti del nostro tempo*, Milano, Feltrinelli, 2012, p. 12. Le philosophe italien Umberto Galimberti, par exemple, conçoit l'homme comme totalement dépendant de la technique. Puisque celui-ci n'arrive pas à la dominer, faute d'une éthique appropriée, le philosophe considère le risque que l'être humain vive une existence éloignée du monde, en spectateur désintéressé et sombre, à cause de son manque de compréhension des mythes contemporains.

5 *Gaudium et Spes*, n. 3,1,

que les chrétiens soient conscients que cette vision n'est plus une vision partagée, même dans nos pays aux traditions chrétiennes où elle a survécu pendant la modernité. Le constat est là: "*la question sociale est devenue radicalement une question anthropologique*, au sens où elle implique la manière même, non seulement de concevoir, mais aussi de manipuler la vie, remise toujours plus entre les mains de l'homme par les biotechnologies"<sup>6</sup>. En effet, dans ce domaine, un aspect crucial est celui de la *bioéthique* où entre en jeu de toute évidence la responsabilité morale de l'homme qui, par ses choix, donne sa réponse à la question fondamentale de savoir si l'homme s'est produit lui-même ou s'il dépend de Dieu<sup>7</sup>. Les choix à faire sont dramatiques: en matière d'avortement, d'euthanasie, de mère de substitution, de manipulation d'embryons. ...

Dans cette perspective anthropologique, la question de la femme, de sa place au sein de la société et par rapport à l'homme mériterait un chapitre à part. Je dirai seulement que le rôle qu'elle a acquis depuis qu'elle a eu accès à l'instruction dans les pays riches et auquel elle aspire dans les pays où ce droit lui est encore nié, a provoqué des bouleversements et des retombées sur la société, qui sont loin d'être apaisés. A partir des problèmes concrets de conciliation entre vie de famille et vie de travail jusqu'aux questions plus controversées et épineuses telles que celles liées à la théorie du *gender*<sup>8</sup>.

### ***3. La crise de la famille***

La crise de la famille, ses fractures internes et celles par rapport à la société, n'ont pas besoin d'être soulignées, comme d'ailleurs n'a pas besoin d'être relevée l'importance que l'Eglise ne cesse

---

6 *Caritas in Veritate*, n° 75.

7 Cf. *Caritas in Veritate*, n° 74.

8 Selon cette théorie, la différence entre homme et femme impliquerait automatiquement une inégalité, avec la prédominance de l'homme sur la femme. Pour se libérer de cette prédominance on a pensé de "déconstruire" le genre, en substituant par ce terme le mot "sexe" qui exprime trop clairement la diversité entre l'homme et la femme. Selon cette théorie, l'être humain, à la naissance, est neutre et ce n'est que l'environnement culturel qui impose les rôles masculins ou féminins. Par conséquent chacun peut se créer son propre genre qui peut changer au cours de la vie. Pour en savoir plus: cfr. Montfort, E., *I diritti della famiglia e l'ideologia del gender*, in *Bollettino della Dottrina sociale della Chiesa*, IV (2008) 2, pp. 43-44, ou bien, du même auteur: *Le genre démasqué. Homme ou femme? Le choix impossible*, Valence, *Peuple libre*, 2011.

d'attacher à la "première société naturelle"<sup>9</sup>. Le contraste entre la façon dont la famille est présentée par *Gaudium et Spes* et la situation de nos jours est d'autant plus frappant. Bien que les Pères conciliaires ne se soient pas caché les aspects problématiques déjà présents à l'époque, la lecture du numéro 47 de la Constitution pastorale ferait penser que bien plus de 50 ans se soient écoulés depuis lors! "Les chrétiens - lit-on dans le chapitre dédié à la *Dignité du mariage et de la famille* - en union avec tous ceux qui font grand cas de cette communauté, se réjouissent-ils sincèrement des soutiens divers qui font grandir aujourd'hui parmi les hommes l'estime de cette communauté d'amour et le respect de la vie, et qui aident les époux et les parents dans leur éminente mission. Ils en attendent en outre de meilleurs résultats et s'appliquent à les étendre"<sup>10</sup> Et encore: "Un fait montre bien la vigueur et la solidité de l'institution matrimoniale et familiale : les transformations profondes de la société contemporaine, malgré les difficultés qu'elles provoquent, font très souvent apparaître, et de diverses façons, la nature véritable de cette institution"<sup>11</sup>.

Nous sommes tous bien conscients que la situation est fort différente aujourd'hui. Cependant, la vision chrétienne continue d'attribuer une grande importance à la fonction sociale de la famille. En effet, c'est à partir de ce noyau que naît l'être humain et qu'il devrait être éduqué à la socialité et c'est de la famille que se dégage une énergie relationnelle qui, par la suite, se répand dans toute la société... Sans la famille il n'y a même pas de société, mais une somme d'individus"<sup>12</sup>.

Je n'ai aucunement l'intention de traiter le sujet de la famille ni sa crise qui commence par celle de l'institution du mariage. Je veux seulement dire que les chrétiens ne devraient pas se laisser, dans la confusion qui règne actuellement et qui considère *politically incorrect* parler de famille au singulier et non pas de "familles" au pluriel, de soutenir la valeur de l'idée de famille fondée sur le mariage entre un homme et une femme. Un juriste italien, spécialiste de ces questions, écrivait encore récemment: "Ce à quoi tous devraient tenir c'est de réaffirmer que chaque société, ou du

---

9 Conseil Pontifical Justice et Paix, *Compendium de la doctrine sociale de l'Eglise*, Deuxième partie, chapitre V.

10 *Gaudium et Spes*, n. 47

11 *ibid.*

12 Crepaldi, G. *op. cit.*, p.132

moins certainement "notre" société, trouve son fondement sur des structures familiales stables et reconnues, douées d'une fécondité, d'un fondement moral personnel (l'engagement réciproque des époux) et de la reconnaissance juridique publique (le mariage)... C'est la famille la structure institutionnelle qui garantit l'ordre des générations, comme le prouve le fait qu'elle le garantit spontanément et certainement pas par l'accomplissement d'une obligation légale"<sup>13</sup>.

#### ***4. Unité entre éthique de la vie et éthique sociale***

La situation est grave, pour y faire face il y aurait en premier lieu avantage à réparer celle qui paraît être une fracture dans la morale chrétienne. Le Cardinal Ruini, ancien président des évêques italiens, écrivait il y a quelques années: "Dans la situation actuelle de l'Occident, la morale chrétienne semble partagée en deux. Une partie concerne les grands thèmes de la paix, de la non violence, de la justice pour tous, de la sollicitude pour les pauvres et du respect de la création; cette partie est fort appréciée par le public, en même temps qu'elle risque d'être "contaminée" par un moralisme de type politique. L'autre partie est celle qui concerne la vie humaine, la famille, le mariage : elle a beaucoup moins l'approbation au niveau public et, au contraire, elle constitue un obstacle très grave dans le rapport entre l'Eglise et les gens. Notre tâche, alors, est celle de montrer que le christianisme n'est pas un simple moralisme mais un amour donné par Dieu... Ainsi faisant les deux parties de la morale chrétienne pourraient se rejoindre en se fortifiant réciproquement"<sup>14</sup>. C'est ce que le Pape Benoît XVI s'est appliqué à faire dans *Caritas in Veritate* où les problèmes liés à la vie sont considérés pour ce qu'ils sont, des problèmes de la société de grande importance. Tant il est vrai, qu'au lendemain de sa publication un des plus experts vaticanistes américains observait : «Dans quelques temps, quand les commentaires superficiels auront cessé, on pourra commencer à "mordre" les questions vraiment importantes soulevées par *Caritas in Veritate* mais auxquelles on

---

13 D'Agostino, F, *Ma le "dinamiche" non surrogano la famiglia. Ancora a proposito di adozioni e di single*, "Avvenire", 9 mars 2011, p. 2. Il s'agit d'un commentaire à la position exprimée par l'Association italienne de psychologie à propos d'une sentence de la Cour de Cassation qui souhaitait un élargissement des normes sur l'adoption "dans les cas de concours de circonstances particulières.

14 Ruini, C., *Verità di Dio e verità dell'uomo*, Siena, Cantagalli, 2007, p.4243

n'a pas encore trouvé de solution. Parmi ces points ...le rejet des "subdivisions abstraites" dans l'enseignement social chrétien, essentiellement, entre *pro-life* d'une part et *advocacy* pour la justice et la paix de l'autre – des aspects qui peuvent être traduits dans un esprit plus unitaire dans la base catholique »<sup>15</sup>.

### ***5. L'éducation exige d'unité***

Eduquer a toujours été une tâche difficile, d'autant plus elle l'est aujourd'hui à l'heure à laquelle, me semble-t-il, peut-être pour la première fois dans l'histoire, il y a des notions qui ne peuvent pas être transmises par la génération des adultes à celle des jeunes. Cela dans le domaine de la technologie et de l'informatique pour lequel les enfants semblent génétiquement bien plus doués que leurs parents.

Mais il y a d'autres aspects critiques par rapport à l'éducation, qui présente actuellement en elle-même une "fragmentation des savoirs"<sup>16</sup> pernicieuse. Le Pape en est conscient et depuis quelques années revient souvent sur la question de l'*urgence éducative*. Encore récemment, le premier janvier, il a souligné l'importance de la question en affirmant que l'Eglise a relevé le défi éducatif, un défi décisif pour les destinées de l'humanité. "Pourquoi un « défi » ? - se demandait-il - Pour deux raisons au moins: en premier lieu, parce que dans l'ère actuelle, fortement marquée par la mentalité technologique, vouloir *éduquer* et non seulement *instruire* ne va pas de soi, mais est un choix; en deuxième lieu, parce que la culture relativiste pose une question radicale : est-ce qu'éduquer a encore un sens ?, et ensuite éduquer à quoi ?"<sup>17</sup>.

En relevant ce défi, dans le message de la Journée Mondiale de la Paix 2012 le Pape s'est adressé à toutes les instances qui ont leur mot à dire à ce propos : les familles, en premier lieu, qui

---

15 Allen, J., *The 64,000 \$ Question from Benedict's Encyclical. and other Vatican goings-on*, National Catholic Reporter, 9 .7.2009.

16 Fontana, S., *Senza unità del sapere non si istruisce e non si educa*, in *Bolettino della Dottrina Sociale della Chiesa* n.2/2011, p. 45-51 publié par l'Osservatorio internazionale Card. Van Thuân, ([www.vanthuanoobservatory.com](http://www.vanthuanoobservatory.com)), Tout le numéro est consacré au thème de l'éducation.

17 Benoît XVI, Homélie de la Messe du 1er janvier 2012.

doivent avoir la possibilité de choisir le genre d'éducation qu'elles souhaitent soit donnée à leurs enfants, les éducateurs, les institutions scolaires, les congrégations religieuses et surtout aux jeunes.

En effet, l'éducation est la rencontre entre deux responsabilités, deux libertés, celle de l'adulte et celle du jeune. Et c'est bien de la liberté qu'il s'agit en premier lieu, parce que "à la différence de ce qui se produit dans le domaine technique ou économique, où les progrès d'aujourd'hui peuvent s'ajouter à ceux du passé, dans le cadre de la formation et de la croissance morale des personnes une telle possibilité d'accumulation n'existe pas, car la liberté de l'homme est toujours nouvelle et donc chaque personne et chaque génération doit prendre à nouveau et personnellement ses décisions. Même les plus grandes valeurs du passé ne peuvent pas être transmises en héritage; elles doivent, de fait, être faites nôtres et renouvelées à travers un choix personnel souvent laborieux"<sup>18</sup>.

Enfin, on dit trop facilement des jeunes qu'ils sont l'avenir de notre société, mais il ne le seront pas s'ils n'en sont pas aussi le présent. C'est ce qu'exige l'éducation, qui est la transmission du sens de la vie. Dans cette perspective, l'université, l'école, et aussi la relation entre formation et monde du travail, bien que nécessaires, doivent être repensés parce que l'éducation a une valeur en soi, qui précède les diplômes<sup>19</sup>.

### ***6. Un défi pour le christianisme : aider l'homme occidental à relier le passé et le présent***

La crise économique et financière que nous vivons est, il est bien connu, plus que ça. Elle est le reflet d'une crise de la civilisation occidentale, une crise de confiance, une crise morale, une crise de sens. De fait, l'Occident, traditionnellement chrétien, est aux prises avec une nouvelle culture qui est en rupture avec celle du passé. Le sentiment que seules nos sociétés peuvent décider de la direction à prendre sans tenir compte des lois du développement inscrites dans la nature et adoptées en Occident depuis plusieurs millénaires, n'est pas seulement un sentiment des élites

---

18 Benoît XVI, *Lettre au Diocèse de Rome sur la tâche urgente de la formation des nouvelles générations*, 21 janvier 2008.

19 Cf. Scola, A., *Virtù, gratuità e amicizia, Così rinasce la vita civica*, dans "Avvenire", 20 novembre 2011, p. 3.

intellectuelles, mais bien un sentiment partagé par l'ensemble des populations. Les découvertes scientifiques créent la conviction que tout est possible - je le disais tout à l'heure -, spécialement dans le domaine de la vie qui était l'interface du religieux. "En en mot, l'homme contemporain éprouve une difficulté à relier les réalités mouvantes qu'il perçoit aux explications anciennes qui en étaient données; la perte d'identité qu'il ressent entraîne une perte de sens de l'existence et se répercute dans ses comportements... l'esprit avec lequel il entre dans la modernité a réduit son champ de vision de la condition humaine puisqu'il refuse de reconnaître les lois fondamentales qui la gouvernent"<sup>20</sup>. Aider l'homme à renouer son passé à son présent pour saisir la sens de sa condition est la tâche des religions et en particulier du christianisme.

## II. Quelques enjeux autour de la justice

Je disais au début de mon exposé que *Gaudium et Spes* définit la vocation de l'Eglise comme celle de "scruter les signes des temps" (4,1). Que disaient les signes des temps en 1965 ? Je crois que l'essentiel de la réponse se trouve au numéro 9 de *Gaudium et Spes*: "Pour la première fois dans l'histoire - il y est dit - , l'humanité entière n'hésite plus à penser que les bienfaits de la civilisation peuvent et doivent réellement s'étendre à tous les peuples" (9). Les signes des temps indiquaient, donc, que l'aspiration des hommes était à plus de justice et à plus de liberté. Je poursuis brièvement la lecture du numéro 9: "les nations en voie de développement, comme celles qui furent récemment promues à l'indépendance, veulent participer aux bienfaits de la civilisation moderne tant au plan économique qu'au plan politique, et jouer librement leur rôle sur la scène du monde. Et pourtant, entre ces nations et les autres nations plus riches, dont le développement est plus rapide, l'écart ne fait que croître, et, en même temps, très souvent, la dépendance, y compris la dépendance économique. Les peuples de la faim interpellent les peuples de l'opulence. Les femmes, là où elles ne l'ont pas encore obtenue, réclament la parité de droit et de fait avec les hommes. Les travailleurs,

---

20 Joblin, J., S.J., *Les Eglises aux prises avec la sécularisation*, dans *Gregorianum*, 2008 - 89/3, p. 578-579.

ouvriers et paysans, veulent non seulement gagner leur vie, mais développer leur personnalité par leur travail, mieux, participer à l'organisation de la vie économique, sociale, politique et culturelle".  
Aspiration, donc, à plus de justice, à plus de justice sociale, à plus de justice internationale.  
Aspiration au développement individuel et des peuples.

### ***1. La mondialisation, origine d'inégalités croissantes***

Il est inutile de dépenser trop de mots sur ce phénomène complexe et pas nouveau, du moment que nous y sommes tous plongés de manière consciente depuis au moins deux décennies. Le *Compendium de la doctrine sociale de l'Eglise*, pour sa part, le définit "un défi dont la signification est plus large et plus profonde que le simple aspect économique, car une nouvelle époque s'est ouverte dans l'histoire et concerne le destin de l'humanité"<sup>21</sup>.

Sans doute, ce qui caractérise principalement la mondialisation est la rapidité : rapidité dans le transfert des ressources, des mouvements des capitaux; des moyens de productions, des connaissances ; rapidité du progrès technologique ; rapidité du mouvement des personnes.

La position de l'Eglise est connue et synthétisée dans cette phrase prononcée par Jean-Paul II à l'Académie Pontificale des Sciences Sociales: "La mondialisation n'est, a priori, ni bonne, ni mauvaise. Elle sera ce que les personnes font d'elle. Aucun système n'est une fin en soi, et il est nécessaire d'insister pour que la mondialisation, comme tout autre système, soit au service de la personne humaine; elle doit servir la solidarité et le bien commun"<sup>22</sup>.

En réalité, la mondialisation a mis en marche un mécanisme qui, caractérisé par la compétitivité, est très efficace en vue de la production d'une nouvelle richesse mais montre toutes ses défaillances dans la phase de la redistribution de celle-ci parmi ceux qui ont contribué à la créer car elle a tendance à rémunérer deux biens économiques particuliers : les connaissances et les capacités technologiques. L'économiste indien, prix Nobel 1998, Amartya Sen, qui a étudié en profondeur le phénomène, considère, justement, que le thème central est celui des inégalités, à

---

21 Conseil Pontifical Justice et Paix, *Compendium de la doctrine sociale de l'Eglise*, Cité du Vatican, Libreria Editrice Vaticana, 2005, n° 1.

22 Jean-Paul II, Discours à l'Académie Pontificale des Sciences Sociales, 27 avril 2001, n° 2

l'intérieur des nations et entre les nations, et des asymétries du pouvoir politique, social et économique et donc du partage des bénéfices de la mondialisation entre pays riches et pauvres et entre différents groupes à l'intérieur d'un même pays. Sen en appelle à leurs responsabilités les institutions politiques, économiques, sociales et juridiques<sup>23</sup>.

La communauté internationale, en tirant profit des opportunités offertes par la mondialisation et pour faire face, en même temps, à cette multiplication des inégalités, à mis en œuvre la stratégie des *Objectifs de Développement du Millénaire*. Ces objectifs sur lesquels tous les pays se sont accordés sont au nombre de huit et devraient être atteints en 2015 en réduisant de la moitié notamment la pauvreté extrême et la faim, en assurant l'instruction primaire universelle, l'égalité entre homme et femme, la durabilité du développement, la diminution de la mortalité des enfants<sup>24</sup>.

## ***2. La pauvreté, une plaie encore ouverte***

Le fait que depuis que les Pères du Concile ont exprimé le souhait qu'un organisme de l'Eglise universelle fut créé, en considération de "l'immense misère" qui accablait la majeure partie du genre humain<sup>25</sup>, beaucoup de progrès aient été accomplis est indéniable et il faut s'en réjouir.

Cependant, la pauvreté relative, fruit des inégalités découlant de la mondialisation, se répand de plus en plus tout comme le sentiment, chez ceux qui disposent de moins de revenus par rapport aux autres d'être des victimes de l'injustice. Par exemple, en Europe, où les populations jouissent toujours d'un bien être économique remarquable, avant le commencement de la crise économique et financière, 20 % des citoyens plus riches avaient un revenu 5 fois plus élevé par rapport au restant 80% de la population. Et la différence entre pays membres de l'Union Européenne est

---

23 Cf. Santangelo D., *Amartya K. Sen e la globalizzazione: analisi etica a confronto con la Dottrina sociale della Chiesa*, in *Bollettino della Dottrina Sociale della Chiesa*, 3/2011, p.77.

24 Cf. [www.onuitalia.it](http://www.onuitalia.it).

25 *Gaudium et spes*, n. 90. C'est ce souhait qui a été à l'origine de la création de la Commission Pontificale *Justitia et Pax* en 1967.

impressionnante. Par exemple au Luxembourg et en Bulgarie on considère pauvre quiconque ait un revenu inférieur à 60% du revenu moyen de leurs pays respectifs, mais le revenu moyen au Luxembourg était, il y a cinq ans, de 1500€, tandis qu'en Bulgarie de 132€.

Sur le plan mondial la crise a eu un impact considérable puisqu'elle a entraîné un ralentissement du progrès, mais malgré cela, il paraît que le premier objectif du millénaire, parvenir à éliminer la moitié des pauvres absolus, puisse être atteint. Le commencement de la première décennie de ce siècle a connu une croissance remarquable et le nombre des personnes qui vivaient sous le seuil de la pauvreté absolue, c'est à dire avec moins de \$1,25 dollars par jour, a diminué dans les pays en développement en passant de 1,8 milliards en 1990 à 1,4 milliards en 2005 (actuellement ils sont 1,2 milliards) et le taux de pauvreté a diminué de 46 à 27 pour cent. Selon les estimations, malgré la crise qui a produit 64 millions de pauvres absolus en plus, spécialement dans l'Afrique sub-saharienne (il suffit de penser aux plus de 10 millions de personnes atteintes par la terrible famine dans la Corne d'Afrique!) et en Asie de l'Est et du Sud Est, en 2015 les personnes qui vivront sous le seuil de la pauvreté devraient être la moitié de ceux qui se trouvaient dans cette condition en 1990, c'est à dire 920 millions<sup>26</sup>. Toujours trop de pauvres.

Surtout trop de *personnes* pauvres. Je viens de donner quelques chiffres, mais il faut être bien conscients que derrière ces numéros il y a des personnes, il y a surtout des enfants, des femmes et des personnes âgées qui souffrent non seulement du manque de biens matériels, mais surtout de l'impossibilité de mettre à fruit les talents desquels ils sont doués à leur bénéfice, mais aussi au bénéfice de leurs familles et de la société.

### ***3. La crise économique et financière***

Lutter contre la pauvreté devient de plus en plus difficile aussi bien dans les pays riches que dans les pays pauvres à cause des crises financière, économique et alimentaire dans lesquelles le

---

26 Cf. *MDG Report 2010*, [www.un.org](http://www.un.org).

monde se débat depuis bientôt près de quatre ans.

Je n'ai aucune intention, et d'ailleurs je n'en ai pas les capacités, de me lancer dans une analyse technique de la crise que nous vivons. Pour des repères à la portée d'un observateur moyen je me permets de renvoyer à un texte qui a été publié récemment par le Conseil Pontifical "Justice et Paix" intitulé: *Pour une réforme du système financier et monétaire international dans une perspective d'une autorité publique à compétence universelle*<sup>27</sup>. Je me limiterai ici à attirer l'attention sur quelques points qui me semblent cruciaux.

- La crise de la finance qui s'est manifestée en octobre 2008, et qui faisant suite à la crise alimentaire du printemps de la même année, a eu son origine, contrairement aux précédentes crises de ce genre des années 80 et 90 du siècle dernier, dans les pays riches. Elle concernait tout particulièrement le dollar, et s'est donc répandue rapidement.
- La finance a cessé de jouer son rôle essentiel et nécessaire de "pont" entre l'épargne d'une part et la production de l'autre.
- Des choix de politique économique s'inspirant à un libéralisme économique sans règles ni contrôles ont suscité une crise de confiance avec des conséquences tangibles sur l'économie réelle et l'occupation.
- D'une façon plus générale, deux attitudes ont aussi contribué à créer cette situation : des comportements de la part des décideurs qui ne s'inspirent pas à une "éthique amie de la personne"<sup>28</sup> et la conviction que les problèmes posés par la crise sont exclusivement de nature technique.

Je voudrais enchaîner sur ce dernier point pour dire que dès son origine la crise financière et économique s'est manifestée surtout comme une crise de valeurs, une "crise de confiance"<sup>29</sup>. C'est ce qu'affirmait déjà un autre document du Conseil Pontifical publié trois ans auparavant. La phase actuelle ne fait que confirmer ce diagnostic.

---

27 Ce texte a été publié par la Typographie Vaticane au mois de novembre 2011, à la veille de la réunion du G20.

28 Benoît XVI, *Caritas in Veritate*, n. 45

29 Cf. Conseil Pontifical "Justice et Paix", *Note du Saint-Siège sur finance et développement*, 2008

Dans son discours d'ouverture au Conseil permanent des évêques italiens de lundi dernier, le Président de la Conférence, le Cardinal Bagnasco, affirmait : "quant à la crise... nous savons maintenant que nous sommes entrés dans une nouvelle phase de la vicissitude humaine. L'idée même de progrès, en vogue depuis le XVIII<sup>ème</sup> siècle, subit un dur contrecoup et la catégorie même de "crise" résulte inadéquate et inefficace.... De crises, on en a eu plusieurs jusqu'aujourd'hui ; la nouveauté consiste dans le fait que ce qui arrive à l'économie et à la finance ne peut être expliqué que si on le relie à d'autres phénomènes tels que la mondialisation des processus, les migrations, les mutations démographiques dans les pays riches, l'obscurcissement des identités nationales, le nomadisme affectif et sexuel. La mondialisation a rapidement cessé de se poser en tant qu'horizon avec une signification en elle-même, dès que l'"autre" a été substitué par des fonctions et des réseaux. Le capitalisme sauvage semble désormais donner le mieux de soi non pas en trouvant la solution aux problèmes mais en les créant, en dissolvant son lien historique avec le travail, le travail stable, en lui préférant le travail-camping (cfr. Bauman) : on va où, en ce moment, l'industrie se trouve le mieux, comme si l'"autre" (le travailleur en premier lieu) n'existait pas"<sup>30</sup>. Vous excuserez, je l'espère, cette longue citation un peu chauvine, mais il me semble que les mots du Cardinal Bagnasco synthétisent bien les opinions des experts et les sentiments de la population.

#### ***4. Garder la justice unie à ses racines transcendantes***

C'est ce que nous invite à faire le Pape dans le Message pour la Journée Mondiale de la Paix de cette année: "Dans notre monde où la valeur de la personne, de sa dignité et de ses droits – au-delà des déclarations d'intentions – est sérieusement menacée par la tendance généralisée à recourir exclusivement aux critères de l'utilité, du profit et de l'avoir, il est important de ne pas couper le concept de justice de ses racines transcendantes"<sup>31</sup>. Ce n'est pas pour rien que le psaume dit: "du ciel

---

30 Bagnasco, A., *Prolusione al Consiglio Permanente della CEI*, 23 janvier 2012, in [www.chiesacattolica.it](http://www.chiesacattolica.it). On peut lire des commentaires fort intéressants de juristes, économistes et philosophes dans *Avvenire*, 24 janvier 2012.

31 Benoît XVI, Message pour la Journée Mondiale de la Paix: *Eduquer les jeunes à la justice et à la paix*, 2012.

se penchera la justice"<sup>32</sup>!

En effet, la justice n'est pas une simple convention humaine. Elle trouve bien son fondement dans le consensus social, dans les lois, mais elle a son origine surtout dans l'identité profonde de l'être humain, c'est-à-dire dans quelque chose qui dépasse la loi positive<sup>33</sup>. Pour aller au-delà de la conception relativiste et sociologique de la justice il faut donc en redécouvrir les racines transcendantes parmi lesquelles la solidarité, la charité et la fraternité.

La dimension de la fraternité est reprise avec conviction par Benoît XVI dans *Caritas in Veritate*, une dimension qui se traduit, dans les relations humaines, en don et gratuité. Ces trois éléments sont, telle est l'opinion du Saint-Père - d'une importance fondamentale pour la solution des graves problèmes de société auxquels nous devons faire face. Au fait, une société qui ne reconnaît plus le principe de fraternité n'a pas d'avenir.; dans le sens qu'une société dans laquelle existe seulement la logique du "donner pour avoir" ou celle du "donner pour devoir" n'est pas capable de progresser. C'est pour cela que ni la vision libérale-individualiste, dans laquelle tout, ou presque tout, est échange, ni la vision pour laquelle l'Etat est le centre de tout et où tout, ou presque tout, est "devoir" peuvent nous faire sortir de la crise<sup>34</sup>.

### ***5. Maintenir le lien entre les droits de l'homme et la justice pour le bien commun***

Eu égard aux inégalités croissantes, la promotion des droits de l'homme demeure la stratégie la plus efficace<sup>35</sup>. D'ailleurs, la vie de la communauté nationale ou internationale montre bien que le respect pour les droits est la mesure du bien commun, cet ensemble de conditions sociales qui permettent aux groupes et à chacune de leurs composantes de réaliser leur épanouissement. Et, tout comme l'agir moral de l'individu se réalise en faisant le bien, de même l'agir social parvient à sa

---

32 *Psaume* 84.

33 Cf. Toso, Mario, *Intervention à la Salle de presse du Vatican pour la présentation du Message de la XLV Journée Mondiale de la Paix*, 12 décembre 2011, [www.vatican.va](http://www.vatican.va)

34 Cf. Zamagni, S., *Intervention pour Présentation à la Salle de Presse du Vatican de l'Encyclique de Benoît XVI Caritas in Veritate*, 7 juillet 2009, [www.vatican.va](http://www.vatican.va).

35 Cf. Benoît XVI, *Discours à l'Assemblée générale de l'ONU*, 18 avril 2008.

plénitude en accomplissant le bien commun. Or, c'est cette mesure du bien commun qui est utilisée pour apprécier le rapport entre justice et injustice, développement et pauvreté, sécurité et conflits.

Mais à propos des droits de l'homme, sans pouvoir approfondir un sujet aussi vaste, je voudrais signaler deux menaces graves.

La première consiste à faire dépendre les droits humains essentiellement de la justice. Comme le signalait le Pape lors de son grand discours à l'ONU : « Nous constatons souvent dans les faits une prédominance de la légalité par rapport à la justice quand se manifeste une attention à la revendication des droits qui va jusqu'à les faire apparaître comme le résultat exclusif de dispositions législatives ou de décisions normatives prises par les diverses instances des autorités en charge. Quand ils sont présentés sous une forme de pure légalité, les droits risquent de devenir des propositions de faible portée, séparés de la dimension éthique et rationnelle qui constitue leur fondement et leur fin »<sup>36</sup>.

L'autre menace à trait à la conviction de l'homme moderne, occidental "d'être le seul auteur de lui-même, de sa vie et de la société" ou bien de pouvoir tout simplement se passer de Dieu. Ce sont bien les prémisses pour que cet homme considère de n'avoir que des droits. Mais ces droits qui ne présupposent pas des devoirs se transforment en arbitre et l'individualisme l'emporte sur le bon sens et sur toute considération en fonction du bien commun de sa génération et des futures. Chaque désir, sinon chaque caprice, finit par être considéré un droit. Par exemple, le droit à avoir un enfant à n'importe quel prix, au sens le plus large du mot.

### ***6. Un système de règles pour une gouvernance***

Depuis que la crise a éclaté on entend le dire encore plus souvent: le monde de la finance a besoin de règles ; la globalisation sans règles montre son mauvais côté... Mais c'est un fait : le trait principal de la mondialisation, c'est-à-dire mouvements d'idées, d'informations, de personnes, de

---

<sup>36</sup> *ibid.*

capitales dépassent le contrôle des états (il suffit de penser aux délocalisations) impose que des règles soient données au niveau international.

L'ONU, malgré toutes les faiblesses qu'elle manifeste, spécialement en temps de crise, continue d'être l'instrument privilégié dont dispose la communauté internationale, surtout au moment où "l'on fait l'expérience du paradoxe évident d'un consensus multilatéral qui continue à être en crise parce qu'il est encore subordonné aux décisions d'un petit nombre, alors que les problèmes du monde exigent, de la part de la communauté internationale, des interventions sous forme d'actions communes"<sup>37</sup>. Mis à part la réforme du Conseil de sécurité, en discussion depuis près de vingt ans, il y a aussi sur le tapis l'institution d'un organisme qui soit en mesure de régler, autant que possible, les questions environnementales. On ressent toujours plus l'urgence de créer cette institution, spécialement depuis les progrès en matière de développement économique accomplis par plusieurs pays, notamment ceux du BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine). D'autres questions de grande importance, comme, par exemple, celle des migrations, exigent une politique concertée au niveau régional et mondial.

Comme il est évident, l'Eglise catholique considère le problème de la *governance* comme un problème de première importance. Déjà le Pape Jean XXIII dans sa lettre *Pacem in Terris* publiée à peine quelques mois avant sa mort en 1963, constatant le manque d'une correspondance entre la communauté humaine et l'organisation politique sur le plan mondial et "les exigences objectives du bien commun universel" souhaitait que soit créée "une Autorité publique mondiale" pour servir le bien commun. Cette idée a été reprise par Benoît XVI dans *Caritas in Veritate*: "Pour le gouvernement de l'économie mondiale - lit-on au numéro 67 -, pour assainir les économies frappées par la crise, pour prévenir son aggravation et de plus grands déséquilibres, pour procéder à un souhaitable désarmement intégral, pour arriver à la sécurité alimentaire et à la paix, pour assurer la protection de l'environnement et pour réguler les flux migratoires, il est urgent que soit mise en

---

<sup>37</sup> *ibid.*

place une véritable *Autorité politique mondiale*" qui devra agir de manière subsidiaire et polyarchique pour, d'une part, ne pas porter atteinte à la liberté et, d'autre part, être concrètement "efficace"<sup>38</sup>.

Face à l'aggravation de la crise, le Conseil Pontifical a approfondi cet argument dans le document que j'ai cité tout à l'heure et a avancé quelques propositions en vue d'une réforme du système monétaire international et des mesures à prendre pour que soit retrouvée la primauté du spirituel et de l'éthique et en même temps de la politique sur l'économie et la finance<sup>39</sup>.

### **III. Quelques enjeux autour de la paix**

Tout comme pour la justice, dans ce cas aussi j'ai du faire un choix entre les nombreux défis que présente la situation actuelle, en gardant bien à l'esprit que la division entre "enjeux autour de la justice" et "enjeux autour de la paix" constitue une division fictive dont je me suis servie seulement pour mettre de l'ordre dans mes idées. En effet les deux concepts sont tellement entrelacés que l'idéal, comme pour le psalmiste, est que justice et paix s'embrassent<sup>40</sup>.

#### ***1. Le phénomène des migrations***

J'y ai fait référence déjà plusieurs fois : une des caractéristiques du monde actuel est l'augmentation et la rapidité des mouvements des personnes. Bien que le droit de "quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays" soit formellement reconnu à tous par l'art. 13 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, la question des migrations est une des plus brûlantes de nos jours. D'autre part, on ne peut pas se cacher que la rencontre rapprochée de cultures parfois très différentes est souvent source de conflits.

Impossible de liquider en quelques mots un problème aussi vaste, au moins dans la

---

38 Benoît XVI, *Caritas in Veritate*, n. 57.

39 Conseil Pontifical Justice et Paix, *Pour une réforme etc.* Les propositions soumises à la réflexion sont : des mesures de taxation des transactions financières; formes de recapitalisation des banques aussi par des fonds publics; distinction entre l'activité de crédit ordinaire et d'*Investment Banking*.

<sup>40</sup> Cf. Psaume 84.

perception qu'on en a, mais je crois qu'il vaut la peine d'en souligner quelques points.

Il s'agit, donc, d'un phénomène complexe qui n'est pas nouveau, mais qui se présente et est perçu de façon nouvelle dans un monde en mouvement et en changement rapides.

La complexité réside dans les différentes formes de migrations : permanentes, temporaires, forcées pour des raisons différentes (politiques, économiques, climatiques) qui réclament des approches différentes. Mais ce n'est pas tout : il faut aussi tenir compte, dans les pays industrialisés d'accueil, des points de vue contradictoires qu'ont, vis-à-vis des migrants, le milieu productif - les travailleurs migrants sont nécessaires - et le milieu politique - l'intégration des migrants est l'une des questions très problématiques pour les sociétés développées, ne fût-ce qu'à cause de l'incidence des étrangers sur les systèmes de *welfare* et des questions de sécurité. Qu'elle soit justifiée ou non, il faut faire les comptes avec la méfiance envers ce qui est différent.

Les nouveautés par rapport au passé sont de plusieurs types. Je ne ferai allusion qu'à quelques unes: l'explosion du nombre de réfugiés, le développement des courants Sud-Sud<sup>41</sup>, la croissance rapide du pourcentage de femmes sur le total des migrants<sup>42</sup>, le fait que, surtout par le développement des technologies info-télématiques, les migrants restent attachés à leurs pays d'origine en devenant en quelque sorte des "citoyens de deux mondes"<sup>43</sup>. Enfin, si d'une part l'adoption des nouvelles technologies par les systèmes productifs rétrécit les espaces entre les pays, de l'autre elle amplifie les distances culturelles.

Tout en gardant à l'esprit ce cadre - qui n'est en réalité qu'une esquisse - il faut quand même considérer que les migrants ne représentent qu'un pourcentage très bas de la population mondiale. Les données varient, mais on peut affirmer qu'il y a actuellement entre 175 et 200 millions de migrants, soit environ 3% du total. Mais les migrants font problème : du fait qu'ils sont concentrés

---

41 J-P. Guengant remarque que "les conflits, la crise économique mondiale mais aussi les besoins en main d'oeuvre des nouveaux pays émergents ont bouleversé, en destination et en origine, les mouvements de personnes dans le monde", dans: *Quel lien entre migrations internationales et développement?*, projet, n. 272, déc. 2002, p.74.

42 Les conséquences sur les familles qu'elles laissent dans les pays d'origine font parler de "*care drain*", cf. S. Zamagni, *Il fenomeno migratorio nell'era della globalizzazione*, in *People on the Move*, n° 111, December 2009 p.62.

43 *Ibid*, p.57

dans certaines régions, du fait que pour la plupart ils sont jeunes par rapport à l'âge des populations des pays d'accueil et du fait que dans les sociétés évoluées ce sont les petits nombres plutôt que les grands qui sont source de problèmes <sup>44</sup>.

Enfin, il faut être conscients que l'on se trouve face à un phénomène physiologique qui accompagne les processus de la mondialisation : la présence croissante de personnes en provenance de pays différents deviendra donc un élément structurel pour les pays d'accueil. Là encore il y a matière pour la communauté internationale, au niveau régional ou mondial, pour agir de concert.

## ***2. La crise écologique***

On lit dans la Déclaration de Venise souscrite par Jean-Paul II et le Patriarche Bartholomé I en 2002 : "Si nous examinons attentivement la crise sociale et écologique que la communauté mondiale doit affronter, nous devons constater que nous trahissons encore le mandat que Dieu nous a confié: être les gardiens appelés à collaborer avec Dieu en vue de veiller sur la création dans la sainteté et la sagesse"<sup>45</sup>.

Si j'ai voulu citer cette phrase c'est pour lever encore une fois les yeux vers le ciel et inscrire dans une perspective spirituelle et morale cet authentique défi que représentent, pour l'humanité, les exigences environnementales. Propre aux chrétiens, cette perspective me permet d'aller au cœur du problème d'une façon plus directe, la seule qui soit possible dans le peu de temps dont nous disposons.

En effet, une conception suivant laquelle l'environnement naturel est un don de la création et non pas "le fruit du hasard ou du déterminisme de l'évolution"<sup>46</sup> pousse l'homme confronté aux crises écologiques à ne pas mettre à la première place les instruments de loi ou de contrainte - qui sont tout de même nécessaires -, mais à assumer une attitude libre et responsable qui est propre à

---

44 R. Cagiano de Azevedo fait référence aussi aux autres problèmes causés par les petits nombres : la criminalité, la drogue, la prostitution, cf. *Migrazioni e integrazioni*, in *Nuntium*, n. 30 2006/3, p. 58

45 *Déclaration de Venise*. Déclaration commune du Saint-Père et du Patriarche oecuménique Sa Sainteté Bartholomaios I, 10 juin 2002, [www.vatican.va](http://www.vatican.va).

46 Benoît XVI, *Caritas in Veritate*, n° 48.

l'être humain. C'est ainsi, en gardant sa relation avec Dieu et en tenant compte du fait que la création est un don de Dieu qu'il décide de "s'éloigner de la tentation de cueillir le fruit défendu"<sup>47</sup> et de fuir le péché, conscient que ce n'est pas lui l'"ultime instance"<sup>48</sup>.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur cet aspect, ne fût-ce que pour faire référence à la notion d'"écologie humaine". Une société qui la respecte, permet à l'écologie proprement dite d'en tirer bénéfice<sup>49</sup>. Mais je voudrais plutôt montrer le caractère moral de l'enjeu écologique. De fait, cet enjeu se pose bien, de nos jours en tant que défi moral. Cela à cause, principalement, de la présence de deux facteurs qui caractérisent notre époque et dont j'ai déjà parlé : le développement de la science et de la technique, d'une part, et, de l'autre, la conviction de l'homme moderne occidental "d'être le seul auteur de lui-même, de sa vie et de la société"<sup>50</sup>. Le développement de la science et de la technique est devenu tellement rapide et sophistiqué que l'on ne peut pas prévoir les conséquences des nouvelles découvertes sur la vie humaine et l'environnement.

D'autre part, la conviction de l'homme d'être auto-suffisant, de ne devoir rendre compte (être *accountable*) à personne, et encore moins à Dieu, cette conviction est telle qu'il pense avoir droit à tout ce dont il a envie; il a, donc, aussi le droit de réaliser tout ce qui est réalisable grâce aux prodigieux moyens technologiques dont il dispose. À l'heure de la mondialisation et dans le secteur de l'écologie cela est particulièrement grave. "Aujourd'hui, nous sommes témoins d'une grave contradiction. Tandis que, d'un côté, sont revendiqués de soi-disant droits, de nature arbitraire et voluptuaire, avec la prétention de les voir reconnus et promus par les structures publiques, d'un autre côté, des droits élémentaires et fondamentaux d'une grande partie de l'humanité sont ignorés et violés"<sup>51</sup>. On est forcé de constater, dans ce tableau esquissé par *Caritas in Veritate*, l'impossibilité de réaliser la justice sociale internationale qui est condition de la paix. Impossible de

---

47 Salvoldi, G., *Una filosofia personale e di lavoro*, in: *Tra migrazione ed ecologia delle culture*, Milano, Franco Angeli, 2010, p. 88.

48 Cf. Benoît XVI, *Audience générale du mercredi*, 26 août 2009.

49 Cf. *Caritas in Veritate*, n. 51

50 *ibid.*, n° 34.

51 *ibid.*, n° 43.

mettre en pratique le principe de la destination universelle des biens de la terre, par exemple, dans le secteur énergétique, si le devoir de partager ce qui a été donné à l'origine à tous n'est pas averti comme tel. Ainsi, si d'une part le droit au développement est proclamé solennellement, de l'autre, certains états, des groupes de pouvoir et des entreprises puissantes en s'accaparant des ressources énergétiques non renouvelables dans les pays pauvres nient, par là, ce même droit. Cet accaparement, écrit le Pape dans *Caritas in Veritate*, "engendre l'exploitation et de fréquents conflits entre nations ou à l'intérieur de celles-ci. Ces conflits se déroulent souvent sur le territoire même de ces pays, entraînant de lourdes conséquences : morts, destructions et autres dommages"<sup>52</sup>.

### ***3. La liberté religieuse***

J'ai beaucoup parlé de cette fracture dans la "jonction de la terre au ciel" qui se vérifie surtout dans notre monde occidental avec la perte du sens religieux, et pourtant celui de la liberté religieuse est un des enjeux les plus marquants de notre époque. Il suffit de lire les journaux, de regarder la télévision, pour être informés quotidiennement de massacres, de persécutions et de conflits mis en acte au "nom de Dieu". Mais aussi en regardant autour de nous, dans nos pays, avec des yeux de croyants, nous constatons que notre droit de professer notre religion subit un autre type de menace, plus subtile peut-être, exprimée, vis-à-vis de nos convictions, par l'indifférence, par la marginalisation si non par la dérision de la part d'une partie de nos concitoyens et des mass media .

À ce thème fondamental le Pape a consacré le Message pour la Journée Mondiale de la Paix de 2011 et sur ce thème il est revenu longuement en s'adressant au Corps Diplomatique au mois de janvier quand il a évoqué encore une fois l'assassinat du Ministre pakistanais Shahbaz Bhatti. Benoît XVI faisait remarquer aux diplomates que la liberté religieuse "est caractérisée par une dimension individuelle, ainsi que par une dimension collective et une dimension institutionnelle. (Et que) Il s'agit du premier des droits de l'homme, parce qu'elle exprime la réalité la plus fondamentale de la personne"<sup>53</sup>.

---

52 *ibid.*, n° 49.

53 Benoît XVI, *Discours au Corps Diplomatique accrédité près le Saint-Siège*, 9 janvier 2012.

De fait, le droit à la liberté religieuse qui est un des droits le plus fréquemment violés de nos jours<sup>54</sup>, s'encadre dans le droit à la vie car il s'enracine dans la dignité même de la personne humaine, dont la nature transcendante ne doit être ni ignorée ni négligée : chacun a donc le droit sacré à une vie intègre aussi du point de vue spirituel<sup>55</sup>. Mais ce droit donne aussi la mesure de la légitimité de toute norme sociale et juridique. Il est, enfin, l'élément incontournable d'un Etat de droit et le 'papier tournesol', selon l'expression de Jean-Paul II, qui permet de vérifier le respect de tous les autres droits humains<sup>56</sup>.

#### ***4. Pour terminer: encore une fois des processus porteurs d'unité à encourager***

Encore une fois, pour contribuer, en chrétiens, à remédier à ces fractures qui sont à l'origine de conflits ou représentent des menaces potentielles de violences, je crois qu'il nous revient de promouvoir, sans complexes et avec générosité, des processus porteurs d'unité qui appartiennent à la tradition et à la pratique de l'Eglise. J'en cite quelques uns.

- Cultiver des relations de fraternité et de gratuité : le sous-développement souffre pour « le manque de fraternité entre les hommes et entre les peuples ». En effet, "la société toujours plus mondialisée nous rapproche, mais elle ne nous rend pas frères"<sup>57</sup>. Et dans les activités économiques aussi, la gratuité, comme expression de la fraternité, doit trouver sa place. C'est l'homme de ce temps qui l'exige, mais aussi la raison économique.
- Appliquer le principe de participation qui "s'exprime, essentiellement, en une série d'activités à travers lesquelles le citoyen, comme individu ou en association avec d'autres, directement ou au moyen de ses représentants, contribue à la vie culturelle, économique, sociale et politique de la communauté civile à laquelle il appartient"<sup>58</sup>. L'année 2011 aura été

---

54 L'Association "Aide à l'église en détresse" a publié à la fin de 2010 un rapport qui souligne comme le 70% de la population mondiale subit des limitations de la liberté religieuse, de ce 70% entre 75 et 80% sont des chrétiens.

55 Benoît XVI, *Message pour la Journée Mondiale de la Paix* 2011, n° 2.

56 *ibid.*, n.5.

57 Benoît XVI, *Caritas in Veritate*, n° 19.

58 *Compendium de la doctrine sociale de l'Eglise*, n° 189.

l'année dans laquelle le désir de participer s'est manifesté d'une façon évidente : le printemps arabe, les manifestations des jeunes que le système économique et la crise gardent aux marges de la vie productive et sociale du monde occidental ; mais aussi, "a contrario", la participation des jeunes et des volontaires à la Journée mondiale de la jeunesse à Madrid: "un remède contre la fatigue de croire ...une nouvelle évangélisation vécue"<sup>59</sup>, disait le Saint-Père à ses collaborateurs de la Curie Romaine le mois dernier.

- Travailler pour l'unité de la famille humaine: l'idée de l'unité du genre humain a toujours accompagné la diffusion du christianisme et il faut pour cela continuer à collaborer avec la communauté internationale, conscients, comme nous le sommes, des embûches présentes, en restant fermes dans nos principes et constructifs dans nos suggestions pour améliorer le fonctionnement d'organismes extrêmement complexes.
- Poursuivre dans la voie du dialogue interreligieux. Sur les traces du Pape, qui avait annoncé la convocation de la Journée de réflexion, dialogue et prière pour la paix à Assise le lendemain du terrible attentat contre les fidèles coptes orthodoxes à Alexandrie et suivant l'exemple du P. Mina qui, menacé de mort quotidiennement ainsi que les membres de sa famille et de sa communauté au Sud de l'Égypte, continue à travailler au service de la population aussi bien chrétienne que musulmane et à poursuivre dans des formes de dialogue originales et concrètes.
- Se préparer, enfin, dans *l'Année de la foi* à "redécouvrir le chemin de la foi pour mettre en lumière de façon toujours plus évidente la joie et l'enthousiasme renouvelé de la rencontre avec le Christ"<sup>60</sup>.

---

59 Benoît XVI, *Discours à la Curie Romaine* op. cit.

60 Benoît XVI, Lettre Apostolique *Porta Fidei*, 11 octobre 2011.

